

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



CHER DANIEL

François Roch

Special Issue, January 2022

Hommage à Daniel Turp : *Amicorum discipulorumque liber*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1087950ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1087950ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Roch, F. (2022). CHER DANIEL. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 3–6. <https://doi.org/10.7202/1087950ar>

CHER DANIEL

*François Roch**

Cher Daniel,

Comme tu peux le remarquer en prenant connaissance du présent *liber amicorum*, ta carrière de professeur a inspiré de nombreuses générations d'internationalistes au Québec et de par le monde. Aussi, suis-je choyé de pouvoir participer à cet hommage, plus que mérité, qui souligne une exceptionnelle carrière aux multiples facettes.

Avant de rappeler en quelques lignes le riche parcours de mon estimé collègue, je me permettrai quelques remarques plus personnelles. Cher Daniel, je te dois beaucoup. C'est toi qui m'as ouvert les portes de la Société québécoise de droit international (SQDI) en 2002 alors que j'étais ton étudiant à la maîtrise. C'est toi qui m'as ouvert les portes du Réseau francophone de droit international (RFDI) et m'a initié au Concours de plaidoirie Charles-Rousseau en 2003. Mon implication au sein de la SQDI et au sein du RFDI ont profondément marqué ma carrière. J'y ai trouvé des ami.es, des complices et de fidèles collègues avec qui j'aime collaborer. Merci, Daniel, de ta confiance et de ton amitié. Si, formellement, j'écris cet hommage à titre d'actuel président de la SQDI, c'est surtout à titre d'ancien étudiant, collègue et ami que j'aimerais souligner l'importance de ta contribution sur le plan scientifique.

À travers mon parcours académique, j'ai eu le plaisir d'être ton étudiant plus d'une fois. Brillant communicateur et pédagogue, tes enseignements restent encore gravés dans ma mémoire. Que ce soit dans le cadre de ton cours sur la personne et le droit international ou encore de ton cours général sur le droit international public, ta façon d'enseigner m'aura profondément marqué. Enseignant dynamique et engagé, ta passion pour le droit international était communicative. Sensible et à l'écoute des étudiant.es, tu as toujours su mobiliser ces derniers et ces dernières afin d'échanger et de débattre sur divers enjeux touchant le droit international.

Brillant théoricien, tu étais également un juriste engagé et militant. Durant ta carrière, tu as eu bien évidemment l'occasion d'enseigner le droit international et le droit constitutionnel à de très nombreuses générations d'étudiantes et d'étudiants à l'Université de Montréal. Cela dit, et c'est un élément central de ta carrière qu'il importe de souligner, les étudiant.es de nombreux autres universités, institut et académie ont pu bénéficier de tes enseignements. La liste n'est pas exhaustive, tu m'excuseras, mais je souligne notamment tes enseignements à l'Université Paris X (Nanterre) en 1986, à l'Université Jean Moulin (Lyon III) en 1987 et 2001 puis de 2003 à 2013; à l'Université libre de Bruxelles en 1989; à l'Université de Genève en 1990 et 2013, à l'Université d'Alberta en 1993; à l'Université Harvard (*Visiting Scholar*) en 1996; à l'Université de Paris XI (Paris-Sud) en 1996, 2003 et

* Professeur titulaire au Département des sciences juridiques de l'UQAM, président de la Société québécoise de droit international et co-directeur de la Revue québécoise de droit international.

2007; à l'Université Laval de 2012 à 2014; à l'Institut international des droits de l'Homme de Strasbourg en 1988 et enfin, à la très prestigieuse Académie de droit international de La Haye en 1995 et 2005, dont tu es l'un des très rares membres au Québec. À l'évidence, tes enseignements auront marqué et continueront de marquer les générations. Merci, Daniel, pour la passion et les connaissances que tu as si bien su communiquer au fil des ans.

Faute d'espace, je passe sous silence les dizaines d'étudiantes et d'étudiants dont tu as supervisé les travaux de recherche. Que ce soit à la maîtrise ou au doctorat, ton écoute, ta disponibilité et tes connaissances auront permis à de nombreuses chercheuses et de nombreux chercheurs de réaliser leurs ambitions. La rédaction d'une thèse ou d'un mémoire est certes une épreuve que l'on traverse « en solitaire », mais le fait de nous savoir épaulés par un professeur de ta trempe et de ta notoriété est toujours rassurant.

Brillant enseignant, tu étais aussi un chercheur et publiciste aguerri. La liste de tes publications est pour le moins impressionnante. Tes domaines d'intérêts furent multiples : droit constitutionnel, droit international, droits fondamentaux (aspects constitutionnels et internationaux), constitutions nationales et droit international, traités internationaux, rapports entre le droit international, le droit canadien et le droit québécois, francophonie et droits fondamentaux, diversité culturelle, diversité linguistique et droit international, droit des relations économiques internationales, libre-échange nord-américain, etc. Ta curiosité intellectuelle t'aura amené à publier près d'une quinzaine de livres¹ et plus d'une soixantaine d'articles scientifiques² sur

¹ Constituant aussi l'écho scientifique du parcours politique de Daniel Turp, voir par ex Daniel Turp, *La Constitution québécoise : Essais sur le droit du Québec de se doter de sa propre loi fondamentale*, Montréal, Éditions JFD, 2013 (Préface de Pauline Marois et postface de Jacques-Yvan Morin); Daniel Turp, *Nous peuple du Québec : un projet de Constitution du Québec*, Québec, Éditions du Québécois, 2005; Daniel Turp, *Le droit de choisir : Essais sur le droit du Québec à disposer de lui-même/The Right to Choose : Essays on Québec's Right to Self-Determination*, Montréal, Thémis, 2003; Daniel Turp, *La nation bâillonnée : le plan B ou l'offensive d'Ottawa contre le Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2000; Daniel Turp, *L'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec*, Montréal, Yvon Blais, 1995; Jacques Brossard et Daniel Turp, *L'accession à la souveraineté et le cas du Québec : conditions et modalités politicojuridiques*, 2^e éd (avec supplément), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1995.

² Voir par ex Daniel Turp, « Droits de l'homme, droits de la personne, droits et libertés et droits humains : essai sur la dénomination des droits et plaider pour les "droits fondamentaux" » dans Brigitte Lefebvre et Antoine Leduc, dir, *Mélanges en l'honneur de Pierre Ciotola*, Montréal, Thémis, 2012, 539; Daniel Turp, « External Self-Determination and Internal Self-Determination of Québec, Canada » dans *From Civil Rights to Human and Self-Determination? Proceedings of the IHRAAM Chicago Conference 2012*, Atlanta, Clarity Press, 2012, 55; Daniel Turp, « De la Constitution québécoise à la Constitution de la République québécoise » dans Gilbert Paquette, André Binette et Ercilia Palacio-Quintin, dir, *L'indépendance, maintenant!*, Montréal, Michel Brûlé, 2012, 241; Daniel Turp, « L'adoption d'une Constitution nationale du Québec : un test pour la fédération multinationale du Canada » dans Michel Seymour et Guy Laforest, *Le fédéralisme multinational : un modèle viable*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, 153; Daniel Turp et François Roch, « 1969 Vienna Convention : Article 6 » dans Olivier Corten et Pierre Klein, dir, *The Vienna Conventions on the Law of Treaties : A Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 107; Daniel Turp, « La nouvelle justiciabilité internationale des droits économiques, sociaux et culturels » dans Tribunal des droits de la personne et Barreau du Québec, *Race, femme, enfant, handicap : les conventions internationales et le droit interne à la lumière des enjeux pratiques du droit à l'égalité*, Cowansville, Yvon Blais, 2010, 43; Daniel Turp, « Le consentement de l'État du Québec aux engagements internationaux et sa participation aux forums internationaux » dans Sienho Yee et Jacques-

tous ces sujets. Si ta contribution fut importante dans plusieurs domaines du droit international, celle-ci me semble tout particulièrement importante en droit international des droits de la personne et en particulier sur le droit des peuples à l'autodétermination. À ce titre, il me semble impossible de ne pas faire le lien entre ta carrière politique et cet intérêt marqué pour les enjeux liés au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le Québec n'est peut-être pas devenu le Québec souverain que tu souhaitais, projet pour lequel tu as milité et travaillé quand tu étais député au Parlement (député de Beauharnois-Salaberry de 1997 à 2000) et à l'Assemblée nationale (député de Mercier de 2003 à 2008), mais tes écrits sur le droit à l'autodétermination et sur un éventuel projet de constitution québécoise restent des ouvrages majeurs et incontournables sur cette question.

Enseignant, chercheur, politicien, tu auras aussi été un militant. Avocat de formation, tu n'as pas hésité à mobiliser les tribunaux québécois et canadiens afin d'éveiller le public sur divers enjeux et problématiques. Je me rappelle d'ailleurs de l'époque, pas si lointaine, où nous étions devant la Cour supérieure du Québec et la Cour fédérale afin de faire stopper le transfert par le Canada de prisonniers afghans vers les prisons de Guantanamo, ou encore d'empêcher le gouvernement fédéral d'accompagner les États-Unis et ladite *Coalition of the willing* dans le cadre de la guerre en Irak de 2003.

Cela dit, c'est probablement ton long combat judiciaire contre l'octroi des licences d'exportation autorisant la vente de véhicules blindés à l'Arabie saoudite qui aura le plus marqué les esprits. Si tu as finalement dû baisser pavillon en Cour suprême, lorsque celle-ci a refusé d'entendre l'appel au printemps 2019, cette démarche aura très certainement sensibilisé le grand public sur des enjeux fondamentaux et certaines incohérences de la politique étrangère canadienne³.

Je terminerais ce modeste hommage en soulignant que la pandémie mondiale nous aura empêchés de souligner ton départ à la retraite comme nous l'avions

Yvan Morin, dir, *Multiculturalism and International Law : Essays in Honour of Edward McWhinney*, Leiden-Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2009, 719; Daniel Turp, « Une Constitution du Québec » dans Pierre Noreau et Louise Rolland, dir, *Mélanges Andrée Lajoie : le droit, une variable dépendante*, Montréal, Thémis, 2008, 133; Daniel Turp, « Katia, l'internationaliste » (2007) RQDI (hors-série avril) 11; Daniel Turp, « L'émergence d'un droit québécois des relations internationales » dans *Droit du pouvoir, pouvoir du droit : Mélanges offerts à Jean Salmon*, Bruxelles, Bruylant, 2007, 681; Daniel Turp, « Une proposition de Charte montréalaise des droits et responsabilités » dans *Libertés, justice, tolérance – Mélanges en hommage au Doyen Gérard Cohen-Jonathan*, vol 2, Bruxelles, Bruylant, 2004, 1627; Daniel Turp, « The Clarity Bill and the Quebec Secession Reference : Shooting Down the Lodestar of Canadian Federalism » dans The Law Society of Upper Canada, *Special Lectures 2001 : Constitutional and Administrative Law*, Toronto, Irwin Law, 2002, 267; Daniel Turp, « Le droit au Québec à l'autodétermination et à l'indépendance : la loi sur la clarté du Canada et la loi sur les droits fondamentaux du Québec en collision » dans Marie-Françoise Labouz, dir, *Intégrations et identités nord-américaines : vues de Montréal*, Bruxelles, Bruylant, 2001, 137; Daniel, « Québec's Right to Secessionist Self-Determination : The Colliding Paths of Canada's Clarity Act and Québec's Fundamental Rights Act » dans Julie Dahlitz, dir, *Secession and International Law – Conflict Avoidance – Regional Appraisals*, New York-Genève, United Nations, 2003, 167.

³ Voir La Presse canadienne, « Daniel Turp perd son combat juridique dans le dossier des blindés », *Radio-Canada* (11 avril 2019), en ligne : <ici.radio-canada.ca/nouvelle/1163752/daniel-turp-deboute-cour-supreme-vente-blindes-arabie-saoudite-dion>.

planifié. Tes collègues et ami.es avaient l'intention d'assister à ton dernier cours dispensé à l'Université de Montréal à l'hiver 2020. La pandémie aura eu raison de nous malheureusement... Qu'à cela ne tienne, nous avons eu notre revanche! La publication du présent *liber amicorum* constitue pour la SQDI et la Revue québécoise de droit international notre façon de te dire merci et de souligner l'affection, l'amitié et le respect que nous avons pour toi. Merci, Daniel.

Enfin, je me permets de remercier chaleureusement les directrices de ce numéro, mes collègues et complices de toujours, les professeures titulaire et associée Geneviève Dufour et Kristine Plouffe-Malette. Merci mesdames de l'occasion qui m'est donnée de contribuer à cet hommage, ô combien mérité, pour notre distingué collègue et ami, le professeur Daniel Turp.

Amitiés,

François. Ton étudiant, collègue et ami.